

ÉTENDRE LES MISSIONS DE SANTÉ POUR LES BIOLOGISTES MÉDICAUX POUR PALLIER AUX DÉSERTS MÉDICAUX

Face aux déserts médicaux, le SNMB (Syndicat National des Médecins Biologistes) propose de renforcer les missions des plus de 3 100 médecins biologistes et 7 100 pharmaciens biologistes en France. Un enjeu d'efficacité de notre système de santé et du parcours de soins des Français.

Echange avec le Dr Michel SALA, vice-président du SNMB

Estelle BOUILLARD, La Gazette DIAG&SANTÉ (EB) :
« Bonjour M. Sala, pouvez-vous nous représenter le SNMB ? »

Dr Michel SALA, vice-président du SNMB « Fondé en 1927, le Syndicat National des Médecins Biologistes (SNMB), a pour principale mission de défendre notre profession. Nous participons activement à l'organisation et à la promotion de la spécialité de biologie médicale. »

EB : « Dans un contexte de désertification médicale, que proposez-vous ? »

Dr Michel SALA : « Les biologistes jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des patients. La crise COVID a montré et prouvé que nous pouvions assurer des missions de vaccination et de dépistage au service de la population. Dans le contexte actuel, notre profession a un rôle clé à jouer ! Si nous considérons la situation du point de vue des patients, des usagers et de leurs besoins, le constat est la difficulté croissante d'accès aux soins. Faire bouger les lignes est bénéfique pour les usagers. Une reconnaissance de notre rôle permettrait de proposer une offre de soins complémentaire à la médecine de ville, tout en apportant une réponse à la désertification médicale et à la crise des hôpitaux. »

EB : « Concrètement, quelles sont vos missions principales ? »

Dr Michel SALA : « Nous avons d'abord une mission de prévention ! Nous pouvons assurer les examens de prévention préconisés dans le grand programme national de prévention du cancer par exemple. 58% des femmes sont dépistées pour le cancer du col de l'utérus et seulement 30% des gens sont dépistés pour le cancer du côlon ! Nous pouvons travailler à améliorer la couverture vaccinale, qui n'est pas optimale en France, et participer également à résoudre la problématique de non-dépistage des infections sexuellement transmissibles chez les jeunes. Nous sommes prêts à nous engager dans la réorganisation de notre système de santé. »

Dans un second temps, nous revendiquons le droit à la prescription.

Rappelons en effet qu'en tant que biologistes et du fait de notre formation, nous sommes des experts du diagnostic et en capacité de fournir des antibiogrammes. Nous pouvons mettre nos connaissances et compétences au service des usagers, qui viennent aux laboratoires pour des examens (sang, urine, etc...). Prenons l'exemple des infections urinaires ou des angines bactériennes : nous pouvons accélérer la prise en charge de

premier niveau auprès des usagers. Nous souhaitons ainsi étendre notre rôle dans un contexte d'urgence médicale ou après un dépistage positif par exemple. Les biologistes pourraient ainsi prendre en charge et prescrire un traitement de première intention ou orienter rapidement le patient vers le médecin traitant, permettant ainsi d'accompagner le patient pour une meilleure prise en charge des problématiques bactériologiques. Outre les missions bien connues de prélèvement et d'analyse, les biologistes pourraient assurer de nombreuses fonctions, contribuant ainsi à une fluidification du parcours de soins. En cas d'anomalies biologiques, le biologiste pourrait aussi prendre l'initiative de compléter le bilan afin que le patient puisse bénéficier d'une prise en charge biologique complète avant la consultation médicale »

Un réseau national de biologistes prêts à contribuer à la modernisation du système de santé Français

Avec 3,4 médecins pour 1 000 habitants, le système de santé français souffre d'une forte inégalité territoriale dans l'accès aux soins. De plus, le nombre de médecins connaît une baisse de 11% depuis 2011 (source Cnom 2022). Les 10 200 biologistes de France (source Drees, Cnom, 2022) assurent une mission de santé publique au cœur du parcours de prise en charge du patient : la biologie médicale concourt à la majorité des diagnostics, de la prévention au suivi des pathologies. Le savoir-faire unique de ce maillage national pourrait contribuer plus efficacement à la modernisation et au décloisonnement du système de santé français. Les biologistes sont en mesure de participer à la réorganisation des soins primaires, comme le préconise le Haut Conseil de la Santé Publique dans son rapport sur la stratégie nationale de santé à l'horizon 2033.

Le réseau national de 10 200 biologistes médicaux souhaite contribuer au désenclavement médical en participant effectivement aux soins primaires, en réorientant les patients à l'issue d'un diagnostic ou encore en développant les actions de prévention comme les vaccinations.

« Nos laboratoires & les pharmacies couvrent l'ensemble du territoire national. La population a des attentes fortes. Nous pourrions répondre à des besoins spécifiques pour répondre aux enjeux de santé publique de prévention et d'accès aux soins. » conclut le Dr Sala.

« Il est indispensable de renforcer le rôle des biologistes si l'on souhaite construire un système de soins soutenable et capable de faire face aux enjeux actuels de santé publique », déclare Jean-Claude Azoulay, président du SNMB. « Nous avons le savoir-faire ainsi qu'un réseau national de biologistes médicaux au plus près des Français. Ce réseau représente un atout précieux, pourtant encore sous-exploité. »

Pour en savoir plus :
www.snmbio.com

■ E. BOUILLARD